

**Dire le monde social. Les sociologues face aux discours politiques,
économiques et médiatiques**

Bordeaux, du 5 au 8 septembre 2006

Logiques et contexte de l'aide à un parent en situation de dépendance

Pamela Miceli^{a)}

Résumé :

Nous proposons d'appréhender l'aide à un parent en situation de dépendance du point de vue de l'expérience de l'enfant, et de la construction identitaire.

Dans un premier temps, nous nous centrerons sur les logiques d'aide. Au-delà des registres de l'amour, du devoir, ou de la dette évoqués de façon récurrente dans les travaux sur ce sujet, nous tenterons de construire un autre registre, celui de l'authenticité identitaire. À travers celui-ci, nous pourrions comprendre comment l'aide peut parfois apparaître comme "une revendication de soi" et de ses valeurs, une façon de mettre en acte son identité. Dans un deuxième temps, en replaçant l'aide dans son contexte "relationnel", nous nous intéresserons à la relation filiale et à son évolution du fait de l'aide. Nous verrons donc comment la relation d'aide peut parfois contrarier la relation filiale existante (rapport à l'intimité, sentiment d'inversion des rôles...). Ainsi, l'aide à un parent en situation de dépendance peut constituer une expérience au cours de laquelle l'individu pourra être amené à des redéfinitions identitaires, à travers la mise en questions de son rôle d'enfant, et des attentes de ce rôle. Ceci nous amènera donc à dégager un paradoxe de l'aide familiale aux personnes âgées en situation de dépendance, entre prescription et proscription de son rôle d'enfant. Notons que ce constat pourra être étendu au cas des conjoints-aidants, dont l'engagement soulève le même type d'interrogations.

a) *Étudiante
Gracc, Université Lille III
pamelamiceli@hotmail.com*

Logiques et contexte de l'aide envers un parent en situation de dépendance*

Cette communication propose de saisir la dimension identitaire à l'œuvre dans l'expérience d'un "enfant adulte" qui s'engage dans l'aide envers un parent en situation dite de dépendance.

La question des aidants informels et de leur expérience est traitée dans différents domaines. Lorsque les institutions gouvernementales françaises s'intéressent aux aidants, c'est essentiellement du point de vue de leur capacité à pérenniser leur investissement auprès de leurs proches en situation de dépendance. Aussi, afin de soulager ces aidants informels, des solutions comme les accueils de jour ont été mises en place, et ont été accompagnées par une reconnaissance du travail de l'aidant qui se traduit au moins en France par une aide financière. Par ailleurs, les réflexions sur l'aide aux aidants qui se sont développées dans les milieux associant praticiens (gérontologues, psychologues) et sociologues témoignent de l'intérêt porté à l'expérience de l'aidant, non seulement dans un souci de préservation de celui-ci, mais aussi dans un objectif de formation à l'accompagnement d'une personne âgée malade ou démente. Enfin, les sociologues qui s'interrogent sur l'aide familiale peuvent centrer leurs analyses sur différents thèmes, comme, entre autres, les mécanismes sociétaux et familiaux de la "responsabilité" des individus dans l'aide de leurs proches âgés¹, sur les enjeux des politiques familiales en matière "d'aide à la dépendance"², ou encore – et c'est ce qui va nous intéresser particulièrement – sur l'expérience de l'aidant et les logiques qui poussent un individu à s'engager auprès d'un proche âgé malade.

Nous traiterons ce thème de recherche en nous inscrivant dans le cadre de la sociologie de l'individu³ et plus précisément, en appréhendant la dimension individuelle de cet engagement. Nous verrons que cette question de la construction et du maintien de l'identité fait émerger de nouvelles clés de lecture de l'engagement dans l'aide.

* P. MICELI, Étudiante Lille III – Grace.

¹ S.O. DAATLAND, K. HERLOFSON, "Les normes de responsabilité familiale dans les pays européens : contrastes et similarités", janvier 2003

² B. LE BIHAN, "La prise en charge des personnes âgées dépendantes en Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Suède : une étude de cas-types", juin 2002

³ V. CARADEC et D. MARTUCCELLI (éds), *Matériaux pour une sociologie de l'individu. Perspectives et débats*, 2004. Voir aussi M. MEMBRADO, "L'identité de l'aidant-e : entre filiation et autonomie, un autre regard sur la vieillesse", 1999

Ce propos s'appuie sur une étude de l'engagement "d'enfants adultes" dans l'accompagnement de leur parent vivant à domicile⁴, au cours de laquelle nous avons rencontré 9 filles et 9 fils adultes aidant leur parent⁵. Voici quelques données sur la composition du groupe d'enfants adultes étudié.

- Âge des enfants. La plupart sont quinquagénaires (3 femmes et 3 hommes), sexagénaires (3 femmes et 2 hommes), ou septuagénaires (2 femmes et 2 hommes), mais les plus jeunes sont un homme de 31 ans et un de 43 ans, la plus âgée est une femme de 77 ans.
- Situation domestique des enfants. 8 femmes et 3 hommes sont mariés ou vivent en concubinage, auxquels s'ajoutent 4 hommes qui "ont une copine" sans vivre avec elle. Les femmes ont plus souvent des enfants et des petits-enfants que les hommes : 7 de ces femmes et seulement 4 de ces hommes ont des enfants, 6 de ces femmes et 3 de ces hommes ont des petits-enfants. Enfin, 2 hommes célibataires et une femme est veuve.
- Pathologies des parents. Sur ces 18 enfants aidants, 16 aident seulement leur mère, une fille aide seulement son père, et une autre fille aide ses deux parents. Les parents rencontrent essentiellement des troubles neuro-psychologiques (8 souffrent de la maladie d'Alzheimer, une a des problèmes de cohérence et une autre ne reconnaît plus très bien son entourage), et/ou une perte de la mobilité (c'est le cas pour 10 personnes, dont 2 souffrent de la maladie de Parkinson). S'ajoute souvent à cela des problèmes de santé tels que le diabète, la fragilité cardiaque, ou l'incontinence.
- Situation domestique des parents. La plupart des parents aidés vivent seuls mais non loin de l'enfant aidant rencontré (10 parents, dont 1 en résidence-services). Certains cohabitent avec l'enfant aidant : 4 filles hébergent leur parent à leur propre domicile (conjugal sauf pour l'une d'entre elles) et 2 fils vivent chez le parent aidé depuis toujours (ou presque). Très peu vivent encore en couple (2 cas).

Après avoir expliqué comment nous concevons le processus de construction identitaire dans une analyse de l'engagement dans l'aide, nous montrerons comment celui-ci peut constituer un registre à prendre en compte dans l'analyse proprement dite des logiques d'engagement. Enfin, nous montrerons comment la perspective adoptée permet une nouvelle lecture de ce que nous

⁴ P. MICELI, *Fils et filles engagé-e-s dans l'accompagnement de leur parent vivant à domicile. Rapports sociaux de sexe et construction identitaire*, mémoire de Master 2 Recherche, Université Lille III – MSH Nord Institut Érasme, 2005

⁵ Nous avons réuni autant d'hommes que de femmes afin de mener à bien une analyse comparative en terme de rapports sociaux de sexe, bien que cela ne reflète pas la réelle répartition par sexe des aidants.

appellerons les seuils à l'engagement, traditionnellement étudiés sous l'angle de la préservation de l'autonomie de l'aidant.

La construction identitaire dans l'analyse de l'engagement dans l'aide

Globalement, le concept d'identité est appréhendé en sociologie soit à travers son aspect unitaire et cohérent, soit à travers son caractère pluriel et décentré⁶. Nous opterons pour une autre approche – qui s'appuie sur les travaux de V. Caradec – et qui vise à l'articulation de ces deux pôles. D'une part, une vision plutôt essentialiste d'une identité qui s'acquiert "une fois pour toute" – au cours d'une socialisation précoce, qui donne des dispositions à percevoir, agir et réagir : l'*habitus* en est une expression théorique – et résistante au changement, ce qui lui donne son caractère continu et cohérent ; d'autre part, une conception dynamiste d'une identité stimulée par les interactions qui favorisent les transformations de l'identité qui sont mises en cohérence par un travail réflexif de l'individu. D'où une conception de l'identité à la fois empreinte de continuité et de changements.

La construction identitaire autour des "moments critiques"

Les changements identitaires sont notamment suscités par des périodes de transition, qui correspondent parfois à des "*moments critiques*"⁷ au cours desquels "*les individus sont appelés à prendre des décisions qui sont particulièrement conséquentes pour leurs ambitions, ou de manière plus générale, pour leur vie future*"⁸. L'individu est alors aux prises de transformations et de ruptures identitaires, c'est pourquoi, dans le souci de préserver sa "*sécurité ontologique*"⁹, il va être amené à "*intégrer les événements qui ont lieu dans le monde extérieur et les agencer dans "l'histoire" continue de soi*"¹⁰. En d'autres termes, l'identité narrative est conçue comme la combinaison entre une "*exigence de concordance et l'admission de discordances*"¹¹.

Ces approches supposent également que la construction identitaire d'un individu passe par un "*retour réflexif*" ou une "*mise en intrigue*"¹², qui lui permet de placer les ruptures en cohérence avec l'idée qu'il se fait de lui-même, de "*s'enraciner en lui-même*"¹³.

⁶ D. MARTUCELLI offre une précieuse analyse des théories de l'identité dans *Grammaires de l'individu*, 2002

⁷ A. SRAUSS, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, 1992

⁸ A. GIDDENS, *Modernity and Self-Identity*, 1991, p. 112. Traduction personnelle.

⁹ A. GIDDENS, *La constitution de la société*, 1987

¹⁰ A. GIDDENS, 1991, *op. cit.*, p. 54. Traduction personnelle.

¹¹ P. RICŒUR, *Soi-même comme un autre*, 1990

¹² Respectivement A. GIDDENS, 1991, *op. cit* et P. RICŒUR, 1990, *op.cit.*

Des études s'intéressent aux conséquences que peut avoir dans la vie personnelle l'engagement auprès de proches âgés malades, dits "dépendants"¹⁴. Certains cessent toute activité professionnelle, d'autres ont le sentiment de ne plus avoir assez de temps pour eux, ou à consacrer à des activités associatives, professionnelles, à leurs autres relations familiales... Aider un parent âgé malade peut avoir des conséquences importantes dans l'organisation de la vie quotidienne et dans les projets à moyen terme. Aussi, à l'image de la retraite ou du veuvage, nous pensons qu'une situation de dépendance physique ou psychologique d'un parent peut représenter une "discordance" biographique. Si nous considérons l'engagement dans l'aide d'un parent âgé malade comme un de ces moments critiques, qui peut amener à une transformation identitaire, la suite de notre réflexion porte alors sur la manière dont le changement est intégré à la trajectoire biographique de l'enfant aidant.

Engagement dans l'aide et processus de construction identitaire

Dans son approche originale du vieillissement comme expérience¹⁵, cristallisée autour des "*moments de transition identitaire*" que sont la retraite, le veuvage et la formation d'un nouveau couple, V. Caradec propose une conception à la fois dynamique et cohérente de l'individu et de l'identité, qui vise à dépasser l'opposition entre continuité et ruptures de la trajectoire biographique. Il propose de concevoir l'identité et la construction identitaire "*comme le processus réflexif, pragmatique et dialogique à travers lequel l'individu définit ce qu'il est*"¹⁶. C'est dans la continuité de cette conception que nous ancrons notre propre analyse de l'engagement auprès d'un parent âgé, et que nous proposons la notion de "récit sur autrui" comme contribution à cette réflexion sur la réflexivité de l'individu.

Dans notre problématique qu'est l'engagement auprès d'un parent âgé, nous pouvons facilement reconnaître le ***processus pragmatique***. En effet, si, comme le souligne V. Caradec, "*l'identité est pragmatique en ce sens qu'elle est fondée sur des actions et des engagements*"¹⁷, alors s'occuper de son parent malade constitue une ressource pour la construction identitaire de l'aidant. S'engager auprès de son parent – et fixer des limites à cet engagement – lui donne l'occasion d'agir en cohérence avec lui-même et avec l'identité qu'il revendique. Par ailleurs,

¹³ D. MARTUCCELLI, *Sociologies de la modernité*, 1999, dans un chapitre consacré à A. GIDDENS

¹⁴ B. LE BIHAN, C. MARTIN, *Les aidants familiaux : impact sur la vie professionnelle et sociale des femmes*, ENSP-LAPPS, 2002

¹⁵ V. CARADEC, *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, 2004

¹⁶ *Ibid.*, p. 11

¹⁷ *Ibid.*, p. 13

son engagement lui confère un rôle¹⁸, celui "d'enfant-aidant", socialement valorisé dans une société exaltant les valeurs de solidarité familiale. Parallèlement, et nous y reviendrons, c'est un rôle qui peut toutefois s'avérer difficile à tenir vis-à-vis de la valeur d'autonomie. Cette tension entre solidarité familiale et exigence d'autonomie nous amène à considérer les limites de l'engagement (la délégation) non pas comme une limite à la construction identitaire de l'aidant, mais à travers l'idée d'un investissement parallèle dans un autre rôle que celui d'aidant, dans une autre (d'autres) facette(s) de son identité.

Le fait d'aider son parent est aussi une ressource pour la construction identitaire à travers le *processus dialogique*, dans le sens où les autres peuvent venir confirmer ou déstabiliser cette identité "d'enfant aidant". L'interaction représente une sorte d'épreuve pour la construction identitaire d'un individu, où les assignations identitaires agissent comme un révélateur des attentes sociales. Par exemple lorsqu'une femme se voit assignée au rôle d'aidante, ou plus généralement aux activités de soins aux personnes (enfants, handicapés ou personnes âgées), comme en témoigne les nombreux travaux sur les rapports sociaux de sexe et le *care*¹⁹. Le rôle associé à l'engagement dans l'aide est généralement soumis à une valorisation familiale et sociale qui se traduit notamment par la reconnaissance de l'investissement et de sa qualité. Au contraire, la non-reconnaissance de la légitimité de l'engagement peut mettre en péril la valorisation de soi liée à ce même engagement. Nous saisissons ainsi comment l'interaction peut aussi bien être source de validation que d'invalidation de l'identité revendiquée et mise en acte dans l'aide.

Comme nous l'avons vu plus haut, le *processus réflexif*, compris à travers le récit de soi, peut permettre à un certain moment de préserver la "*sécurité ontologique*" de l'individu, sur laquelle se fonde et se maintient son identité. Pourtant, au-delà du discours sur soi, nous pensons pertinent d'envisager une *mise en récit d'autrui*. L'individu propose alors non pas seulement un discours sur lui mais aussi sur autrui. Cette perspective du "récit sur autrui" nous permet d'analyser deux phénomènes récurrents dans notre matériau empirique.

a) Au cours de l'entretien, certains aidants rencontrés "dénoncent" le non-engagement de leurs frères et sœurs, jugé illégitime, au vu du principe d'une justice redistributive (articulée autour des normes d'égalité, d'équité ou de besoin²⁰). Cet engagement différencié entre pairs (frères et sœurs partageant le même statut d'enfant) a diverses conséquences

¹⁸ J.-C. KAUFMANN, "Rôles et identité : l'exemple de l'entrée en couple", 1994

¹⁹ Voir les travaux de G. CRESSON, *Le travail domestique de santé*, 1995. G. CRESSON, N. GADREY, "Entre famille et métier : le travail du *care*", 2004. N. GADREY *ed altri*, "Nouvelles modalités de domination économique sur le marché du travail. Le cas des employés non qualifiés", 2003

²⁰ S. PETITE, *Les règles de l'entraide. Sociologie d'une pratique sociale*, 2005, p. 141

"fâcheuses" : le sentiment que l'aidant doit supporter un surplus de "charge" ou encore la peine du parent âgé de ne pas avoir tous ses enfants à ses côtés, et donc le ressentiment de l'aidant vis-à-vis de ses frères et sœurs "désengagés". Nous avons alors été étonnés de constater qu'après cette "dénonciation", certains d'entre eux (surtout les filles) s'appliquaient à expliquer les raisons qui faisaient que ces derniers ne pouvaient faire autrement, que leur situation leur empêchait de s'investir dans l'aide du parent. Ces discours qui légitiment le non-engagement d'autrui mettent particulièrement en évidence une certaine continuité entre le non-engagement actuel et la trajectoire biographique du "non-engagé". Cette continuité peut être celle de la personne elle-même ou des relations familiales. La construction identitaire des individus engagés dans l'accompagnement de leur parent âgé, passe alors non seulement par un récit sur soi, par une mise en cohérence de leur trajectoire personnelle et familiale, mais aussi par une mise en récit d'autrui - individuel (frère ou sœur) ou collectif (famille)²¹. La référence à l'histoire familiale, à la relation affective (entre le "non-engagé" et le parent âgé) sont autant de stratégies permettant d'expliquer, voire de légitimer le non-engagement des frères et sœurs. Nous pensons que cette mise en cohérence du non-engagement d'autrui peut contribuer à rendre plus supportable les pénibles conséquences du non-engagement de la fratrie. Parfois, au contraire, le non-engagement apparaît comme incompris : il n'est pas inscrit par l'aidant comme étant en continuité avec la personne, ou le plus souvent avec la relation avec le parent âgé. Nous constatons alors des situations d'accompagnement mal vécues, qui – nous pouvons le supposer – ne mettant pas en cohérence "autrui-pair" (qui a le même statut qu'ego) ont pour effet de compromettre la mise en cohérence de l'individu dans son engagement.

b) En outre, il est possible d'ajouter que le récit sur autrui peut porter sur le parent accompagné. La situation de vulnérabilité dans laquelle le parent se trouve fait contraste avec ce qu'il a été. La rupture biographique du parent engendrée par ce contraste peut être pénible pour l'enfant aidant, particulièrement pour les cas d'Alzheimer. Pour maintenir la continuité de son parent malgré la dégradation, l'enfant peut s'y prendre de deux façons, qui peuvent se combiner. La première consiste à préserver la continuité biographique du parent, en lui évitant le constat de sa propre dégradation : en anticipant ses "bêtises" ou en dissimulant les "aides". La seconde passe par la préservation de la continuité de leur relation, en s'efforçant de conserver les habitudes comportementales qui régissaient leur relation. L'aidant cherche ainsi à maintenir son rôle d'enfant, même s'il doit pour cela limiter son engagement et donc

²¹ D'ailleurs l'analyse des récits sur soi et sur autrui nous a amené à cerner une parenté entre les logiques d'engagement et de non-engagement (registres affectif, normatif, et identitaire)

déléguer à d'autres (proches ou professionnels) une partie de l'aide, comme nous aurons l'occasion de l'analyser plus loin.

Enfin, ces trois dimensions sont entrelacées et interdépendantes : *"la dimension réflexive de l'identité guide l'action et oriente le comportement au cours des interactions et, en retour, actions et interactions nourrissent l'identité réflexive"*²².

L'engagement dans l'aide comme mise en acte de l'identité authentique

Sur cet aspect des logiques d'engagement dans l'aide à un proche âgé malade, les travaux font émerger généralement trois registres : l'amour, la réciprocité et le sentiment d'obligation. Nous proposons de construire un autre registre permettant d'analyser l'engagement comme mise en acte de l'identité.

Notre analyse s'appuie sur le propos de F. de Singly, qui considère que *"l'identité moderne repose sur la revendication de l'authenticité qui mène à la critique de l'identité statutaire, des identités assignées"*²³. Le registre identitaire fait apparaître l'engagement comme dégagé des attentes sociales de genres et celles liées au statut d'enfant, pourtant fortes en matière de soins aux personnes âgées en situation de dépendance. Nous pensons que la *"critique de l'identité statutaire"* peut prendre au moins deux formes : la revendication d'un caractère d'exception et la (ré-) affiliation de l'aide à un choix librement consenti.

Pour la première, l'individu explique son engagement par la spécificité de son identité, par les dispositions si particulières qu'il a en lui, qu'il sollicite pour accompagner son parent, et qu'il a parfois déjà sollicité pour accompagner d'autres personnes âgées en fin de vie. Ses dispositions sont un trait distinctif qui fait de lui un "être" différent des autres. Il semble que l'enquêté cherche parfois à étayer ce récit sur soi en puisant dans sa trajectoire biographique un engagement passé, auprès d'une personne qui avait les mêmes besoins que son parent aujourd'hui, mais auquel il était moins lié. Cet engagement passé semblait alors dénué d'une assignation statutaire (au moins familiale), et pourrait être assimilé à un "engagement solidaire altruiste". Le sentiment d'exceptionnalité apparaît parfois comme un sentiment de marginalité, comme l'indique ces aidantes : *"comme quoi j'suis un peu bizarre, enfin pas bizarre mais pas..."* et *"j'me demande si vraiment c'est moi qui suis normale"*. De manière récurrente, l'aidant explique que c'est quelque chose qui vient de l'intérieur, qui ne s'explique pas : *"on est comme on est, on peut pas se refaire"*, *"je peux pas expliquer, c'est des choses*

²² V. CARADEC, *Ibid.*, p., 17

que je ressens", ou encore *"c'est ma soif personnelle"*. On reconnaît l'engagement dans l'aide comme constitutif de l'identité de ces personnes, il traduit la manière dont l'identité s'est construite au long de cette trajectoire biographique.

La seconde forme d'affirmation de soi dans la situation d'aide semble plus atténuée que la première. Elle passe selon nous essentiellement par la volonté de prendre de la distance avec l'identité statutaire de fils ou de fille, laquelle assignerait d'office un rôle d'aidant auprès du parent, et de revendiquer l'authenticité de l'engagement. Contrairement à la première forme, où l'engagement s'explique par des qualités personnelles, l'aidant insiste sur sa liberté, et nuance ainsi la part d'assignations statutaires ou genrées, ou simplement le sentiment de devoir : *"c'est mon devoir, mais ça me fait plaisir"*, ou *"c'est moi qui me propose"*²⁴. Nous disons que cet engagement est "ré-affilié à un choix" parce que cette forme d'affirmation de la liberté semble nuancer et répondre à certaines difficultés qui viennent d'être exprimées par l'aidant.

La préservation des identités filiales et le "respect" comme enjeu de la délégation

Les études sur l'aide familiale aux personnes âgées présentent généralement le recours aux professionnels comme le moyen de préserver l'autonomie de l'aidant²⁵, ou comme dernier recours face à une situation d'urgence ou d'épuisement de l'entourage aidant²⁶. Notre idée est qu'au-delà de la préservation de l'autonomie de l'aidant (voulu par lui ou son parent), la délégation favorise aussi la préservation de l'identité de l'aidant, ou plutôt de son identité d'enfant et par-là la continuité biographique du parent. Ainsi, il se cache derrière la délégation de certaines tâches d'aide le moyen de conserver une relation respectueuse envers le parent, comme si réaliser lui-même ces tâches nuirait à la dignité de son parent, serait humiliant. La délégation peut donc être comprise comme le choix de préserver la relation filiale, à travers le maintien d'une certaine "distance respectueuse", qui assure la continuité biographique relationnelle. Pourtant, nous verrons ensuite que la notion de respect mérite d'être approfondie, car elle nous semble ambivalente : d'un côté le "respect filial" enjoint à l'enfant

²³ F. DE SINGLY, "La place variable du genre dans l'identité personnelle", 2005

²⁴ Alors que plus haut, l'enquêtée explique que ses frères ne se sentaient pas capables de s'occuper de leur mère. Elle a donc tout pris en main, alors qu'elle travaillait, ce qui ne ressemble pas à un véritable choix.

²⁵ S. PENNEC, "La politique envers les personnes âgées dites dépendantes : providence des femmes et assignation à domicile" 2002. S. CLÉMENT *ed altri*, "Dynamiques familiales et configurations d'aide", 2005

²⁶ M.É. JOËL, C. MARTIN, "La part des arbitrages économiques et familiaux dans l'organisation du soutien à domicile des personnes âgées dépendantes", 1997. M. PAQUET, "Comprendre la logique familiale de soutien aux personnes âgées dépendantes pour mieux saisir le recours aux services", 2001

de prendre soin de son parent, tandis que d'un autre côté, le respect passe par un évitement de certaines tâches de soin.

Déléguer pour ne pas enfreindre le rôle d'enfant

Certains témoignages vont dans le sens d'un sentiment d'infraction au rôle d'enfant vis-à-vis de certains aspects de l'aide, en s'appuyant sur le refus du parent, qui peut être clairement énoncé ou seulement présumé. Certaines tâches d'aide, notamment la toilette, font souvent l'objet d'une réticence lorsqu'elles sont exécutées envers le parent âgé devenu malade. L'aidant pense que c'est justement la proximité induite par le lien filial qui justifie le recours à une personne "étrangère", à la neutralité du professionnel, sans toutefois forcément reconnaître des compétences particulièrement nécessaires à la réalisation de la tâche en question.

Ainsi, le lien filial pose certaines normes de comportement qui éludent la réalisation de certaines tâches d'accompagnement. Pourtant, les situations très concrètes que vivent les aidants les poussent parfois à aller au-delà et les contraignent selon eux à "violer l'intimité" de leur parent afin bien sûr de mieux les aider et donc de préserver leur intégrité. Le terme d'intimité recouvre un ensemble de tâches propre à chaque configuration familiale (certaines plus ouvertes que d'autres, qui entretiennent une logique du "secret" à l'égard des enfants) mais l'on peut déjà identifier l'intimité corporelle qui renvoie à la toilette, l'habillement, les soins, et l'intimité matérielle, qui renvoie à la gestion du courrier, des papiers administratifs, du budget.

Outre la délégation, dans certains cas, le sentiment d'inversion des rôles symboliques parent-enfant renvoie aussi à une certaine infraction au rôle d'enfant. Ceci, comme le note M. Membrado²⁷, se retrouve essentiellement dans le cas de parents déments, dont le comportement est facilement comparé à celui d'un enfant... de son enfant. L'aidant se perçoit alors comme l'éducateur d'un parent ayant perdu ses repères et ses habitudes, ce qui entre en contradiction avec l'idée qu'il se fait d'un rôle d'enfant. Ceci représente une épreuve pour son identité, un tiraillement entre ses rôles d'enfant et d'aidant : c'est un aspect paradoxal de l'aide familiale dont nous reparlerons en conclusion.

Nous voyons bien alors que respecter son parent et son intimité mais aussi sa dignité n'est pas une ambition univoque et bien circonscrite. Cette notion mérite donc réflexion.

²⁷ M. MEMBRADO, 1999, *op.cit.*

Le respect : une valeur ambivalente

Dans notre analyse des registres des logiques d'engagement, le respect renvoie à un aspect du devoir statutaire, dans le sens où aider son parent entre dans les exigences du "respect filial". Pourtant, le respect se trouve être, paradoxalement, la valeur à la base de la justification d'une délégation, un peu à la manière des compétences ou de la disponibilité – chacune de ces notions étant très subjective, et fortement présumée chez les femmes – qui, faisant défaut, posent des limites à l'engagement dans l'aide.

Quelle est la signification de cette valeur (ou norme) du respect, qui semble se traduire ici par une mise à distance du parent. Pour, M. Besnier²⁸ le respect est bien comme "*une espèce d'anxiolytique : imposant la distance et assurant l'identité*". Pourtant, nous pensons qu'en réalité, il traduit dans ce cas précis la volonté de "respecter" (presque au sens d'obéir) la distance qui existe "depuis toujours" entre le parent et l'enfant, avant que n'apparaisse la relation d'aide. En d'autres mots, il n'est pas question ici de respecter au sens d'établir une distance (celle-ci existe déjà), mais bien de maintenir une certaine "sécurité ontologique" de la relation filiale, si l'on peut dire. Or, réaliser certaines activités dans le cadre de l'aide peut revenir à briser (ou révéler la brisure de) la distance "habituelle", et non seulement menacer la continuité biographique de l'aidant et celle de la relation, mais aussi "sur-visibiliser" la rupture biographique du parent. Elle peut contribuer à "sauver les apparences", à préserver l'image que l'enfant a de son parent. Participer à la toilette de son parent peut en effet accentuer le constat difficile de l'évolution déficitaire du parent, et constituer un aspect particulièrement difficile à vivre.

Ainsi, la délégation, lorsqu'elle est exprimée en terme de respect, contribuerait donc à préserver les identités filiales : celle de l'enfant, celle du parent, celle de leur relation, elle est en fait "le respect du respect caractéristique de la relation filiale".

En conclusion, un paradoxe de l'aide familiale

Des normes de comportement régissent la relation filiale, qui ont contribué à dessiner un "rôle" de fils ou de fille, aux contours différents d'une famille à l'autre. Si l'on considère que cette relation repose sur un juste équilibre entre une certaine "distance respectueuse" et une implication conséquente au nom du devoir d'assistance, la situation d'aide peut venir bouleverser cet équilibre. Il est ré-interrogé au fil de l'évolution de l'état de santé du parent d'un côté, et par l'émergence probable de seuils et de limites. Certaines situations seront des

²⁸ M. BESNIER, "Éloge de l'irrespect", 1993, p. 20

dilemmes pour l'enfant qui devra, en tant qu'aidant, apporter ce dont son parent a besoin, et en tant qu'enfant respecter la distance respectueuse qui caractérisait sa relation "pré-aidante". Ainsi, l'on voit comment les normes de comportement filial, inscrite dans une continuité, peuvent entrer en contradiction très forte avec celles qu'implique un rôle d'aidant. Cette situation l'amène à faire des concessions, d'un côté et/ou de l'autre, afin de (co-)construire son rôle d'enfant-aidant. Il s'agit en effet plutôt d'un "rôle de composition" à inventer au gré de l'évolution de la situation et des relations. Un de nos témoignages décrit très bien cette négociation qu'implique le rôle-associé d'enfant-aidant :

"Bon, le jour où ça arrivera, où je devrai le faire moi-même [la toilette] , bon bah je le ferai quoi. Mais pour l'instant je me sens pas prêt non plus quoi. Même si je disais tout à l'heure que c'est plus trop le rôle de fils quoi. Mais bon derrière je me dis toujours que c'est quand même ma mère quoi. Et c'est vrai qu'il y a des choses que je peux pas faire, par fierté pour elle et par respect "

Certains parviennent à surmonter les réticences en privilégiant le rôle d'aidant, quitte à ne pas trop y réfléchir. Il s'agit parfois, pour être "efficace", de prendre du recul, "de sortir du côté affectif", pour penser et agir de manière "objective", presque à la manière d'un professionnel. Sans une certaine prise de recul conscientisée, les deux rôles risquent de s'empiéter et d'engendrer des sentiments de culpabilité d'un côté ou de l'autre.

Ainsi, rôles d'enfant et d'aidant demandent à être minutieusement combinés, afin d'éviter que la tension soit trop forte au point qu'un des rôles soit "*empêché*"²⁹. Il est difficile d'assumer une identité d'enfant lorsqu'on a le sentiment par exemple de se comporter comme le parent de son propre parent, et inversement il est délicat de ne pas aider son parent au nom de la préservation de l'identité d'enfant.

²⁹ Au sens de D. MARTUCCELLI, 2002, *op. cit.*

Bibliographie

- BESNIER J.-M., 1993, "Éloge de l'irrespect" dans AUDART, C. (dir.) *Le Respect. De l'estime à la déférence : une question de limite, Autrement*, n° 10, février 1993, p. 19-33
- CARADEC V., *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, Paris, PUF, 2004
- CARADEC V., MARTUCCELLI D. (eds), *Matériaux pour une sociologie de l'individu. Perspectives et débats*, 2004, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion
- CLÉMENT S., GAGNON É., ROLLAND C., "Dynamiques familiales et configurations d'aide" dans CLÉMENT S., LAVOIE J.-P. (dir.), *Prendre soin d'un proche âgé. Les enseignements de la France et du Québec*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 2005
- DAATLAND S., HERLOFSON K., 2003, "Les normes de responsabilité familiale dans les pays européens : contrastes et similarités", *Retraite et Société*, 38, Janvier 2003, p. 18-47
- DE SINGLY F., "La place variable du genre dans l'identité personnelle", dans MARUANI M. (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005
- FAVROT-LAURENS G., "Soins familiaux ou soins professionnels ? La construction des catégories dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes" dans KAUFMANN J.C. (ed), *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 213-232
- GIDDENS A., *La constitution de la société*, PUF, 1987
- GIDDENS A., *Modernity and Self-Identity*, Cambridge, Polity Press, 1991
- JOËL M.-È., MARTIN C., 1997, "La part des arbitrages économiques et familiaux dans l'organisation du soutien à domicile des personnes âgées dépendantes", *RFAS*, n° 51-HS, octobre 1997, p. 95-106
- KAUFMANN J.-C., 1994, "Rôles et identité : l'exemple de l'entrée en couple", *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCVII, 1994, p. 301-328
- LE BIHAN B., 2002, "La prise en charge des personnes âgées dépendantes en Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Suède : une étude de cas-types", *Études et Résultats*, DREES, n° 176, juin 2002
- LE BIHAN B., MARTIN C., *Les aidants familiaux : impact sur la vie professionnelle et sociale des femmes*, ENSP-LAPPS, 2002
- MARTUCCELLI D., *Sociologies de la modernité*, Saint Amand, Gallimard, 1999
- MARTUCCELLI D., *Grammaires de l'individu*, Mesnil sur l'Estrée, Gallimard, 2002
- MEMBRADO M., 1999, "L'identité de l'aidant-e : entre filiation et autonomie, un autre regard sur la vieillesse", *Gérontologie et Société*, n° 89, 1999, p. 117-134
- MICELI P., *Fils et filles engagé-e-s dans l'accompagnement de leur parent vivant à domicile. Rapports sociaux de sexe et construction identitaire*, mémoire de Master 2 Recherche, Université Lille III, 2005
- PAQUET M., "Comprendre la logique familiale de soutien aux personnes âgées dépendantes pour mieux saisir le recours aux services", Dans HENRARD J. C., FIRBANK O., CLÉMENT S., FROSSARD M., LAVOIE J. P., VÉZINA A., 2001, *Personnes âgées dépendantes en France et au Québec. Qualité de vie, pratiques et politiques*, INSERM, p. 77-95
- PENNEC S., 2002, "La politique envers les personnes âgées dites dépendantes : providence des femmes et assignation à domicile", *Lien Social et Politique – RIAC*, n° 47, Printemps 2002, p. 129-142
- PETITE S., *Les règles de l'entraide. Sociologie d'une pratique sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005
- RICCEUR P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990
- SRAUSS A., *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié, 1992